



BOONE AND CROCKETT CLUB®

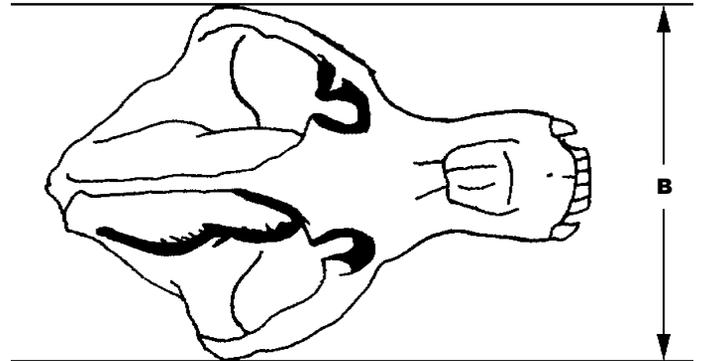
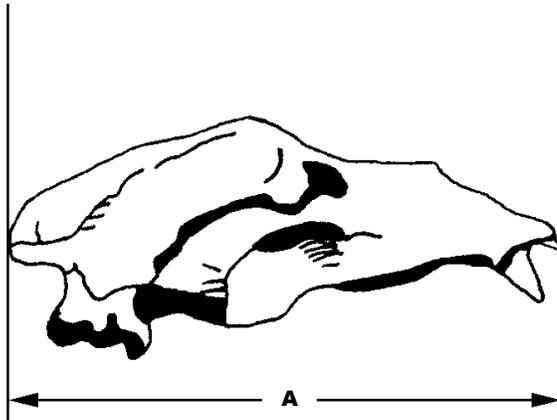
SYSTÈME DE MESURE OFFICIELLE POUR LES GRANDS GIBIERS TROPHÉES D'AMÉRIQUE DU NORD

	POINTAGE MINIMUM	
	DIGNE DE MENTION	OFFICIEL
Ours noir	20	21
Grizzly	23	24
Ours brun d'Alaska	26	28
Ours polaire	27	27

OURS (BEAR)

TYPE D'OURS (cochez)

- Ours noir
 Grizzly
 Ours brun d'Alaska
 Ours polaire



VOIR INSTRUCTIONS AU VERSO

MESURES

A. Longueur maximale sans la mâchoire inférieure

B. Largeur maximale

POINTAGE FINAL

Endroit exact de l'abattage :

Date de l'abattage :

Chasseur :

Propriétaire du trophée :

Téléphone :

Adresse du propriétaire :

Nom du guide :

Adresse courriel du propriétaire :

Remarque : (Mentionnez toutes anomalies ou caractéristiques uniques)

Je, _____, certifie que j'ai mesuré ce trophée le _____
NOM EN LETTRES MOULÉES MM/JJ/AAAA

à _____
RUE VILLE PROVINCE CODE POSTAL

et que toutes les mesures et renseignements sont au meilleur de mes connaissances et de mon savoir, faits en conformité avec les instructions que j'ai reçues.

Témoins _____ Signature _____
MESUREUR OFFICIEL B&C

Numéro
d'identité MO :

--	--	--	--

INSTRUCTIONS POUR MESURER UN OURS (BEAR)

Les mesures sont prises avec un vernier ou en utilisant des parallèles perpendiculaires **au 1/16 de pouce**, sans utiliser d'autres fractions. Les mesures officielles ne peuvent être prises que 60 jours après que l'animal ait été abattu et que le crâne ait séché à l'air. La peau, la chair, les membranes et les cartilages doivent être retirés complètement avant le mesurage officiel.

- A. La longueur maximale** se mesure entre deux parallèles perpendiculaires à l'axe du crâne, sans la mâchoire du bas et en excluant les malformations.
- B. La largeur maximale** se mesure entre deux lignes parallèles à l'axe du crâne.

DÉCLARATION D'INSCRIPTION POUR TOUT TROPHÉE RÉCOLTÉ PAR UN CHASSEUR

Pour être admis comme record par Boone and Crockett Club®, les grands gibiers trophées d'Amérique du Nord ne doivent pas avoir été abattus en utilisant les méthodes et dans les conditions suivantes :

- I. Localiser et regrouper des animaux depuis les airs, puis atterrir aux alentours dans le but de les poursuivre et de tirer;
- II. Pourchasser, coincer ou rassembler en troupeau avec l'aide d'équipement motorisé;
- III. Avec l'aide d'un dispositif de communication électronique qui guide les chasseurs à atteindre les gibiers, de lumière artificielle, de dispositif électronique aidant à intensifier la lumière (jumelles de nuit), télescopes avec télémétrie électronique intégrée, d'équipements donnant des images thermiques, de caméras ou d'appeaux électroniques, de minuteriers ou de dispositifs transmettant des images ou du mouvement, ou toute information aidant un chasseur à récolter un gibier avec l'aide d'équipement électronique;
- IV. Confinés en enclos, ou entre barrières artificielles;
- V. Transporter un trophée à un autre endroit dans le but de le rendre éligible;
- VI. Par l'utilisation de pièges ou de médicaments;
- VII. Pendant qu'il nage ou pris dans la neige ou sans défense dans un endroit naturel;
- VIII. Enregistrer sur le permis d'un autre chasseur;
- IX. Avoir abattu un trophée sans respecter les lois et règlements du gouvernement fédéral, ou d'un état, d'une province, d'un territoire ou d'un conseil de bande sur une réserve indienne;

S.V.P. Répondez aux questions suivantes :

Y a-t-il eu des chiens d'impliqués dans la poursuite et la récolte de cet animal?

- Oui Non

Si la réponse est OUI à la question précédente, répondez aux énoncés suivants :

1. J'étais présent lors de cette chasse au moment où les chiens ont été relâchés pour poursuivre cet animal
 Vrai Faux
2. Si des colliers électroniques étaient attachés à n'importe quel de ces chiens, des récepteurs n'étaient pas utilisés pour récolter cet animal
 Vrai Faux

Au meilleur de mes connaissances, les réponses aux informations mentionnées ci-haut sont vraies. Si la réponse aux affirmations 1 ou 2 mentionnées ci-haut est fausse, s.v.p. veuillez expliquer sur une feuille séparément.

Je certifie que le trophée inscrit et mesuré sur cette charte n'a pas été récolté selon aucune des conditions décrites ci-haut. En signant ce document, je comprends que si les informations que j'ai données sont inexactes ou frauduleuses de quelque façon, le trophée ne sera pas accepté par Boone and Crockett et 1) tous les trophées que j'ai enregistrés précédemment sont sujets à être bannis des éditions futures de **Record of North American Big Game** 2) tous les trophées que je vais enregistrer dans le futur ne seront peut être pas acceptés.

CHASSE LOYALE, tel que défini par Boone and Crockett Club est la manière dont la chasse se fait sportivement, dans le respect des lois et suivant un code d'éthique qui fait en sorte que le chasseur ne peut utiliser des méthodes incorrectes lui donnant un avantage dans le but de récolter un trophée.

Boone and Crockett Club peut exclure toute demande de n'importe quel trophée s'il estime que le trophée n'a pas été récolté de façon sportive ou dans des conditions jugées inappropriées par le club.

Date: _____ Signature du chasseur _____
(LA SIGNATURE DOIT ÊTRE FAITE EN PRÉSENCE D'UN MESUREUR OFFICIEL OU UN NOTAIRE)

Date: _____ Signature du notaire ou du mesureur officiel _____